

## REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

### SERVICE DE TRANSPORT

#### TRANSPORT ACCOMPAGNÉ POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS EN PERTE D'AUTONOMIE

Ce service a pour objectif de lutter contre l'isolement et permettre aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie de conserver un lien social, de garder leur indépendance, leur autonomie, de maintenir les liens familiaux et amicaux. Ce service de transport doit être un moment de convivialité.

Le pôle « Services Aux Habitants » de la communauté de communes Buëch-Dévoluy a mis en place un service de transport collectif nécessitant un accompagnement afin de permettre aux séniors ayant des difficultés à se déplacer seuls ou ne possédant pas de véhicule personnel ou ne pouvant plus conduire pour accéder à des activités de loisirs, à des rendez-vous paramédicaux et/ou médicaux ou encore des courses d'appoint.

Le service n'a pas vocation à se substituer à des transports sanitaires ou à des transports privés.

L'accès à ce service est soumis à une inscription préalable.

#### RÉSERVATION

Pour toute réservation, l'utilisateur doit s'inscrire auprès d'un agent de proximité suivant son lieu d'habitation en fonction des dates définies au préalable par le service « Séniors et leurs familles ».

Pour rappel :

#### **Ode :**

Secteur de : Chateauneuf d'Oze, Furmeyer, Manteyer, Montmaur, Rabou, La Roche des Arnauds, Veynes

Tél : 06 98 94 23 45

@ [o.gugliotta@ccbd.fr](mailto:o.gugliotta@ccbd.fr)

#### **Robyn :**

Secteur : Aspremont, Aspres sur Buëch, La Beaume, Chabestan, La Faurie, La Ht Beaume, Montbrand, Oze, St Auban d'Oze, St Julien en Beauchêne, St Pierre d'Argençon, Le Saix

Tél : 06 98 94 28 43

@ [r.hewitt@ccbd.fr](mailto:r.hewitt@ccbd.fr)

#### **Brigitte :**

Secteur : Le Dévoluy

Tél : 06 68 59 52 40

@ : [b.borel@ccbd.fr](mailto:b.borel@ccbd.fr)

L'inscription pour les transports réguliers est obligatoire et doit être faite au moins 48 heures à l'avance sous réserve de disponibilité. Par contre si moins de deux personnes sont inscrites, le transport pourra être annulé par le service, de même en cas d'intempérie.

En cas de désistement, merci de prévenir au plus tôt pour libérer la place. Si la personne inscrite ne prévient pas de son absence, le paiement de la sortie pourra être demandé sauf pour raison de santé.

Une réservation de dernière minute peut être acceptée en fonction des places disponibles.

Les autres déplacements véhiculés sont liés aux activités et/ou animations collectives proposées.

## **LE TRANSPORT**

Plusieurs personnes, qui ne se connaissent pas forcément, peuvent être transportées simultanément dans le même véhicule pour des destinations et des motifs de trajet différents.

La prise en charge se fait au domicile de la personne ainsi que le retour (de porte à porte).

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire, conformément à la législation en vigueur.

Il est formellement interdit de fumer dans le véhicule.

Il est formellement interdit de manger dans le véhicule.

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

La courtoisie avec le personnel accompagnant tout comme avec les autres passagers est de rigueur.

Les usagers sont civilement responsables des dommages qu'ils causent aux biens et aux personnes dans le véhicule.

La CCBD se dégage de toute responsabilité en cas de chute en entrant ou sortant du véhicule ainsi que lors de l'accompagnement extérieur.

## **LES TARIFS**

Le tarif est de 5 € aller/retour payable par chèque à l'ordre du Trésor Public le jour de la sortie (délibération N° 2024/013). Chaque usager devra signer une feuille d'émargement pour les transports réguliers.

## **INFORMATION AU PUBLIC**

Ce présent règlement est remis aux usagers du service.

L'utilisateur s'engage à respecter ce règlement de fonctionnement.

## **REMARQUES ET SUGGESTIONS**

Les usagers peuvent faire part à tout moment de leurs remarques et suggestions au « Service Séniors et leurs familles » du pôle SAH de la CCBD par courrier à :

CCBD « La Mèretière » 7 rue de la Tuilerie 05400 VEYNES

Coupon à compléter, à signer et à remettre au service « Séniors et leurs familles »

Je soussigné(e) .....

avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement du service transport accompagné pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie approuvé par délibération N° 2024/014.

J'accepte et je m'engage à le respecter

Fait à

Signature

Le

Coupon à compléter, à signer et à remettre au service « Séniors et leurs familles »

Je soussigné(e) .....

avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement du service transport accompagné pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie approuvé par délibération N° 2024/014.

J'accepte et je m'engage à le respecter

Fait à

Signature

Le